

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01 JUIL. 2022 SLO

ID : 074-247400112-20220628-D\_2022\_73-DE

2022-73 COMMANDE PUBLIQUE/ AVENANT N°1 RELATIF AU LOT 9 « MENUISERIES INTERIEURES » DU MARCHE DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE CUVAT

## République Française

**Pays de  
Cruseilles**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 JUIN 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 juin 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER *procuration*, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Daniel BOUCHET

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

***Commune de Menthonnex en Bornes***

Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray-en-Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum :** nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

**Secrétaire de séance :** M. Jérôme JONFAL

**Date d'affichage :** 01 JUIL. 2022

**OBJET : AVENANT N°1 RELATIF AU LOT 9 « MENUISERIES INTERIEURES » DU MARCHE DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE CUVAT**

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01 JUIL. 2022

ID : 074-247400112-20220628-D\_2022\_73-DE

2022-73 COMMANDE PUBLIQUE/ AVENANT N°1 RELATIF AU LOT 9 « MENUISERIES INTERIEURES » DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE CUVAT

## **A**VENANT N°1 RELATIF AU LOT 9 « MENUISERIES INTERIEURES » DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE CUVAT

Vu l'article R.2194-8 du Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juillet 2020 ;

Vu la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage, conclue en date du 19 novembre 2019 entre la Communauté de communes du Pays de Cruseilles et la Commune de Cuvat, portant sur la réhabilitation et l'agrandissement d'un groupe scolaire et la création d'une cantine-garderie à Cuvat ;

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, en tant que maître d'ouvrage unique pour son compte et celui de la Commune de Cuvat, a conclu des marchés de travaux relatifs à la réhabilitation et à l'agrandissement du groupe scolaire de la Commune ainsi qu'à la création d'une cantine-garderie.

Il rappelle que le lot n°9 « Menuiseries intérieures » a été attribué à l'entreprise BOUVIERS FRERES pour un montant hors taxes de 255 399,95 euros.

Monsieur le Président indique qu'une modification de travaux, portant sur l'ajout d'une deuxième porte sur la cloison mobile de l'issue de secours de la cantine-garderie, a été sollicitée par le bureau de contrôle de l'opération.

Par conséquent, il indique qu'il est nécessaire de procéder à la conclusion d'un avenant en plus-value pour un montant de 2 161,50 euros HT, représentant ainsi une évolution du montant initial du lot de 0,84 %.

Il précise que cette somme sera imputée sur l'enveloppe de travaux communale, telle que prévue dans la convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Le projet d'avenant ci-dessus exposé et ses annexes sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président invite donc le Conseil à examiner ce dossier.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, l'avenant n°1 au lot 9 « *Menuiseries intérieures* » du marché de travaux de l'école de CUVAT

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND





Envoyé en préfecture le 01/07/2022  
Reçu en préfecture le 01/07/2022  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20220628-D\_2022\_73-DE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N°1**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Communauté de Commune du Pays de Cruseilles**

Représentée par son Président en exercice, Monsieur Xavier BRAND  
268, route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
SIRET : 247 400 112 00063

**B - Identification du titulaire du marché public**

**BOUVIER FRERES**

945 route de Verlioz  
74150 VALLIERES SUR FIER  
SIRET : 326 620 309 00012

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

**Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire et de création d'une cantine garderie sur la commune de CUVAT – LOT 9 – Menuiseries intérieures**

■ **Date de la notification du marché public :** 8 février 2021

■ **Durée d'exécution du marché public :** 18,5 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 255 399.95 euros
- Montant TTC : 306 479.94 euros

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

⇒ Ajout d'une deuxième porte dans la cloison mobile pour issue de secours (demande du bureau de contrôle

Cet avenant se rapporte aux travaux de création de la cantine-garderie.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 161,50 euros
- Montant TTC : 2 593,80 euros
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,85%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 257 561.45 euros
- Montant TTC : 308 641.44 euros

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

A CRUSEILLES, le .....

Signature

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)